



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 30 mai 2008**

Motion

Pour le maintien de France Télécom à Antibes

Nous avons été alertés sur la situation du personnel de France Télécom dont la délocalisation est prévue pour fin août 2008 à Nice. Antibes, deuxième ville du département, va perdre des emplois alors que rien ne le justifie.

L'activité est en constante augmentation et les locaux appartiennent à France Télécom qui est prévu de les vendre en 2 010. Cette délocalisation obligerait les trente salariés à subir de 1h30 à 2 heures de trajet pour se rendre sur les lieux de travail alors que France Télécom est signataire de la Charte de l'environnement et du développement durable.

C'est pour cet ensemble de raisons que nous vous proposons la motion suivante :

« Le Conseil municipal demande à France Télécom de revenir sur sa décision de délocalisation du service 10.14 prévue pour la fin août 2008. Le bâtiment est la propriété de France Télécom jusqu'en 2 010 donc rien ne justifie ce déplacement précipité. Le Conseil municipal est attaché à la présence de France Télécom et de ses services sur le territoire de la commune. Il souhaite un moratoire sur ce transfert qui occasionnerait des déplacements domicile – travail beaucoup plus importants, coûteux et irrespectueux de l'environnement. »